

je m'agenouillai, je voulus faire le signe de la croix, mais je ne pus pas porter la main à mon front, elle me tomba."

Il fallut en effet que la Dame se signât elle-même pour que Bernadette pût en faire autant.

"Ma main tremblait, dit-elle, j'essayai de nouveau de faire le signe de la croix, je pus le faire, après quoi je n'eus plus peur... Je passai mon chapelet ; la fille faisait courir les grains du sien, mais elle ne remuait pas les lèvres."

N'est-ce pas encore ce même geste qui se renouvelle lorsque nous récitons notre chapelet ? La Vierge égrène avec nous son rosaire ; elle tient ses lèvres closes, se contentant d'écouter résonner doucement en son coeur l'écho de notre prière.

L'hiver impitoyable est cause que cette date du 11 *février* passe à peu près inaperçue dans notre vieille chapelle du rosaire.

Le seul souvenir que nous ayons de quelque cérémonie célébrée en ce jour, c'est le souvenir du 11 *février* 1908.

Ce jour-là, 11 *février* 1908, le Rév. Père E. J. A. Tourangeau, o. m. i., Supérieur et curé du Cap de la Madeleine, a établi au *Pensionnat Notre-Dame du Cap*, des Filles de Jésus, une *Congrégation d'Enfants de Marie*.

La première réception s'est faite dans le vieux Sanctuaire du *Rosaire* : 16 élèves furent reçues ce jour-là.

Cette Congrégation d'Enfants de Marie qui, depuis le 11 *février* 1908, a toujours existé dans notre Pensionnat du Cap, a donc des raisons particulières de bien réciter le *rosaire* de Marie.

Certes nous savons que ces enfants n'y ont pas manqué dans la série ininterrompue de leurs réunions depuis 1908 jusqu'à 1914.

Elles n'ont qu'à continuer les précieuses traditions qu'on leur a choisies le jour de la fondation de leur congrégation, le 11 *février* 1908.

* * *

Notre "Chronique de février paraîtra dans ce numéro d'Avril qui termine le *vingt-troisième* volume de nos Annales.